

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 25 (1954)

Heft: 1

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la Banque nationale suisse, la situation au 14 novembre 1953 laisse apparaître une modeste augmentation de 0,6 million de francs des réserves monétaires. L'encaisse-or s'élève à 6,092 millions et le stock des devises à 518 millions de francs. Les crédits accordés ont baissé de 1,5 million de francs. Les effets sur la Suisse sont de 184 millions, en recul de 0,9 million, et les avances sur nantissement à 21 millions, en recul de 0,6 million. Depuis la semaine précédente, la circulation fiduciaire a diminué de 47,2 millions et figure à 4,829 millions. Les engagements à vue enregistrent, à 1,652 millions, une extension de 47,9 millions de francs.

* *

L'alimentation en eau dans les Franches-Montagnes. Il y a quinze ans, l'eau de Cortébert arrivait au réservoir de Saignelégier. Depuis 1896, le chef-lieu franc-montagnard possédait un service hydraulique assuré par une station de pompage ; mais il y avait souvent pénurie de liquide. Aussi les autorités municipales s'intéressèrent-elles, en 1933, à un projet prévoyant le captage de la source du Theusseret, au profit de l'ensemble des Franches-Montagnes. Mais le Département militaire fédéral fit observer qu'une alimentation de tout le plateau au moyen d'une source située à l'extrême-frontière pouvait présenter un danger en temps d'hostilités. On chercha donc l'eau à l'intérieur du pays, soit dans les nappes souterraines du Vallon de Saint-Imier. En 1936, un syndicat de 13 communes fut constitué et, l'année suivante, des essais de pompage près de Cortébert donnèrent toute satisfaction. En 1938, les travaux commencèrent ; ils furent achevés le 17 novembre.

* *

Les importations de bétail, de viande et d'articles carnés ont notablement baissé, de janvier à août, par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Cela est dû au fait que l'offre est supérieure à la demande sur le marché du bétail de boucherie. Ces importations ont été, pendant la période susindiquée, de 3081 tonnes, contre 9191 en 1952, de 384 têtes de gros bétail contre 8220 et de 19 porcs contre 5869. Il s'agit là, d'ailleurs, en grande partie, de livraisons de la zone franche française, qui ont franchi le barrage des importations en vertu du statut des zones. La même remarque peut être faite pour les veaux gras, dont les importations ont presque doublé (1116 têtes). L'importation de viande fraîche (933 tonnes au lieu de 2133) a porté, en particulier, sur les rognons, article très demandé par les restaurateurs, et que l'on ne peut trouver en quantité suffisante sur le marché indigène.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source